

# ZOOM sur le poste de TRS

## C'est quoi un TRS ?

TRS signifie Titulaire Remplaçant de Secteur. Mais ce n'est pas un remplaçant.

Le poste de TRS est obtenu à titre définitif sur un secteur délimité par la circonscription obtenue (pouvant déborder sur les circonscriptions limitrophes). Tous les ans, le TRS devra faire des vœux lors de la phase d'ajustement pour connaître son affectation pour la rentrée suivante. Cette affectation pourra être constituée d'un poste plein ou de fractions (décharges de direction ou compléments de collègues à temps partiel). Le TRS est amené à intervenir sur toutes natures de postes (adjoint, ASH, remplaçant). La totalité ou une partie de son service peut être effectuée en tant que remplaçant - brigade de circonscription.

## Sur quels postes ?

- Les postes pleins
  - Postes restés vacants après le mouvement,
  - Postes libérés après le mouvement et/ou postes non occupés à la rentrée (*congé parentaux, congé de formation continue, disponibilité, congé longue durée, décès, démission, appel à candidature, mission particulière...*)
  - Postes de décharge de direction totale dans les écoles de plus de 12 classes.
- Les couplages de fractions
  - Compléments de temps partiels
  - Décharges de direction
  - Compléments de décharges syndicales

Les types de fractions peuvent être mixés dans un seul couplage.

Exemple de couplage :

- 50% le lundi et le mardi (décharge de direction)
- 25% le jeudi (complément enseignant à 75%)
- 25% le vendredi (complément décharge syndicale)

## Sur quelles natures de poste ?

Le titulaire de secteur peut occuper toutes les natures de postes (qui peuvent également être mixés dans un même couplage)

- Élémentaire
- Maternelle
- Remplaçant
- ASH

## Comment se fait l'attribution des affectations annuelles ?

Les TRS sont titulaires d'un secteur. En juin, ils participent à **la phase d'ajustement** qui détermine leur affectation pour septembre. Cette phase est un mini mouvement par circonscription.

- Participation aux ajustements
  - Saisie des vœux du 9 au 13 juin 2022
  - Les TRS devront lister par ordre de préférence, sur une application locale, tous les postes non-occupés pour l'année à venir et uniquement dans leur secteur.
  - Les résultats seront connus le 24 juin 2022
- Le barème
  - Il s'agit d'un barème simplifié, sa composition sera donnée dans la circulaire phase d'ajustement.

## Quel est l'intérêt d'un poste de TRS ?

Si votre priorité se porte sur la géographie et que la nature du poste est secondaire, un poste de TRS peut s'avérer être un bon choix.

Les TRS devront participer chaque année à la phase d'ajustement ; ils n'auront aucune garantie de récupérer le poste occupé d'une année sur l'autre ; ils pourront être affectés sur des natures de postes différentes.

MAIS, ils auront la garantie de rester sur leur secteur.

Les postes de TRS s'obtiennent le plus souvent avec un barème inférieur à celui nécessaire pour obtenir un poste d'adjoint.

## Pour résumer, les titulaires de secteurs...

- ... sont titulaires d'un poste à titre définitif sur un secteur,
- ... cumulent des points de stabilité,
- ... n'auront pas l'obligation de participer à la phase principale du mouvement les années suivantes, sauf s'ils veulent changer de poste ou de secteur,
- ... participeront chaque année à la phase d'ajustement avec un barème simplifié pour connaître leur affectation de l'année suivante,
- ... occuperont des postes qui pourront être des postes entiers ou des couplages de fractions ou des postes de brigade,
- ... occuperont des postes d'une ou plusieurs natures de postes,
- ... ont la garantie de rester sur leur secteur.